



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
LAC D'AIGUEBELETTE

Service déchets

## Information

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu un courrier en date du 15 septembre 2017 concernant le changement du jour de collecte des ordures ménagères. Je tenais à vous apporter quelques précisions sur les raisons qui ont conduit à cette modification.

Depuis la mise en place en 2013 de la redevance incitative sur le territoire, nous avons observé une diminution des tonnages d'ordures ménagères de 36% et une hausse du tri sélectif de 50%. C'est grâce à vos efforts de tri, qu'il convient de saluer, que nous sommes parvenus à cette baisse.

Ainsi notre prestataire de collecte se retrouvait à ramasser environ 3 tonnes de déchets par jour pour la collecte du lundi et celle du mercredi. En sachant que la capacité maximum de sa benne est de 8 tonnes, il apparaissait logique de réunir ces 2 tournées sur 1 seul jour.

La CCLA a donc choisit d'effectuer 1 passage tous les mercredis (jusqu'au 30 avril 2018), afin d'optimiser le temps de collecte, la distance kilométrique et par conséquent le coût de collecte.

En vous remerciant de votre diligence, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Le président,

Denis GUILLERMARD